



**Contact : Ville du Séquestre (1 775 habitants)**

**Porteur du projet : Gérard Poujade, Maire**

**Tel : 05.63.54.40.13**

**Titre : Construire ensemble une commune du développement durable, l'Agenda 21 du Séquestre**

### **Introduction**

Située aux portes de l'agglomération albigeoise, la commune du Séquestre bénéficie d'une position géographique stratégique, à la croisée entre ville et campagne. Cette commune de 1775 habitants jouit d'une part d'équipements et d'infrastructures importants (zones commerciales, aérodrome, axes routiers nationaux), d'autre part d'un environnement naturel diversifié et préservé (plaine alluviale du Tarn, coteaux boisés).

### **1/ L'approche globale du développement durable dans le projet :**

L'Agenda 21 du Séquestre, « Un projet au service des femmes et des hommes », a été élaboré d'avril 2004 à avril 2005. Il repense le développement de cette commune en fonction de ses besoins actuels et futurs. Il allie des actions très concrètes en apparence modestes à des actions ambitieuses restructurant le territoire. Le programme d'actions est organisé en 4 grands axes fédérateurs :

Construire ensemble: renforcer la communication, conserver et développer les lieux ou les moyens d'échanges entre élus et habitants, répondre à une demande forte d'information et de participation, s'enrichir des expériences des autres par des partenariats extérieurs.

Vivre bien ensemble: favoriser l'intégration des nouveaux habitants, impliquer des jeunes dans la vie citoyenne, poursuivre des investissements pour une offre de services et d'équipements adaptée aux besoins.

Poursuivre ensemble un développement équilibré du territoire: assurer une qualité urbaine et paysagère, une diversification des activités économiques, plus de mixité (de populations, d'activités), l'accès à l'emploi local.

Cœuvrer ensemble pour les générations futures: économiser les ressources et l'énergie (plan de gestion des ressources en eaux souterraines, réseau de chaleur à bois...), réduire les nuisances et les pollutions avec une exemplarité de la municipalité dans son fonctionnement.

L'élaboration de l'Agenda 21 a été l'occasion de tester des nouveaux modes de gouvernance : très large concertation, contractualisation avec des partenaires publics, privés ou associatifs...

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **2/La gouvernance :**

Création de groupes de travail : L'élaboration de l'Agenda 21 s'appuie sur un Comité de pilotage constitué en avril 2004. Il est composé de 4 élus du Séquestre, de collectivités territoriales voisines et de partenaires techniques. Son objectif est d'accompagner et de conseiller le groupe de travail des acteurs locaux (GTAL), organe central de la démarche. Le GTAL est composé d'élus, d'habitants et de professionnels de la commune et est appuyé par le Comité technique. Le GTAL a réalisé le diagnostic partagé et le plan d'action de l'Agenda 21.

Pour le suivi de la démarche, cinq Comités municipaux sont déjà en place et cinq Comités consultatifs seront créés très prochainement. La priorité est d'associer la population de l'élaboration jusqu'au suivi.

Réalisation du diagnostic : Le GTAL a recueilli les perceptions des acteurs du territoire (analyse qualitative) puis les a croisées avec les données techniques existant sur le territoire (analyse quantitative). Des enjeux et des axes stratégiques ont ainsi été formulés. Le GTAL a organisé 4 ateliers consacrés à l'identification des Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces pour chacun des thèmes abordés (déchets ménagers, paysage et cadre de vie, développement équitable, participation et gouvernance, ressources du territoire). Les comptes-rendus de tous les ateliers ont fait l'objet d'une validation collective.

Définition de l'Agenda 21 : Un bureau d'étude et la chargée de mission développement durable de la Mairie ont proposé un projet de plan d'actions et l'utilisation de fiches actions au Comité de pilotage et au GTAL. Chacune des 62 actions retenues sont dotées d'une fiche (contexte, objectifs, résultats attendus, état

avancement, acteurs impliqués, budget concernés, suivi et évaluation. Plus d'une quinzaine de fiches ont déjà été réalisées.

Le suivi : Cinq Comités municipaux et cinq Comités consultatifs suivent les actions en matière d'environnement, de politique globale, d'urbanisme/développement, vie sociale et jeunesse/sport. Ils vont veiller à la réalisation des actions de l'Agenda 21 et à leurs évolutions grâce à un ou plusieurs indicateurs.

Information de la population : L'ensemble de la population a pu se tenir informé de l'avancement de la démarche par le biais de dossiers thématiques dans le bulletin municipal et par des réunions publiques. Le plan d'action a été présenté publiquement en mars 2005.

La population a été largement mobilisée autour du projet : lors de consultations (enquête sur les cibles HQE de la future ZAC pour que l'ensemble des habitants désignent celles qui sont prioritaires, entretiens individuels avec les riverains d'un projet...), ou de concertations (réunions régulières des 3 comités consultatifs sur l'urbanisme, l'intercommunalité et sur les antennes téléphoniques).

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **3/ La mobilisation des acteurs et des partenaires :**

Au delà des élus et des services, des partenaires techniques ont été associés :

- L'ARPE Midi-Pyrénées qui a accompagné de nombreuses initiatives d'Agenda 21 et qui pilote le réseau des villes durables en Midi-Pyrénées.
- L'ADEME qui a apporté ses compétences sur le plan énergétique.
- Le Comité Architecture d'Urbanisme et d'Environnement pour les questions d'urbanisme et d'harmonie paysagère.
- L'association des Maires du Tarn pour les retours d'expériences.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **4/ Le caractère novateur de la démarche :**

Le dynamisme de cette commune, aux moyens humains, techniques, financiers modestes, a été salué dans de nombreux articles (Ingénierie & Conseil, Maire de France, Vertitude magazine, La Dépêche...). Cette commune de 1700 habitants appartient au réseau des villes durables de Midi-Pyrénées et au réseau européen Sustainable Cities.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **5/ Les acquis effectifs :**

Cet Agenda 21 s'est déjà traduit par :

- une campagne de sensibilisation à la propreté urbaine,
- une Journée Formation Emploi,
- 6 nouvelles pistes cyclables depuis 2000, soit 9% des axes de la communes, avec un plan d'action pour atteindre 40 % en 2010,
- l'achat de 50 poubelles publiques compartimentées (avec des affiches explicatives faites par le Conseil municipal des jeunes),
- 40 000 € investis dans le renouvellement des vieux lampadaires par des lampadaires basse consommation...

Dans la nouvelle ZAC, la municipalité souhaite instaurer un système facilitant l'accèsion à la propriété. Elle a donc demandé à un bureau d'étude des propositions pour des maisons individuelles HQE dont le prix de vente ne dépasserait pas 100 000 €. On peut noter que la Mairie a consulté les habitants et les riverains sur les caractéristiques HQE de cette ZAC.

<b>Evaluation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
-------------------	----------	----------	----------	----------

### **Commentaires :**